

Les mesures écologistes les plus radicales génèrent parfois plus de mal que de bien. Passage en revue.



Contre-sens

Ces risques pour la santé humaine ET pour l'environnement que représentent ces réglementations ENVIRONNEMENTALES poussées par les écologistes

Certaines réglementations environnementales se retournent contre la santé humaine... et parfois contre l'environnement lui-même. À force de normes strictes, d'interdictions précipitées et de visions idéologiques, les mesures écologistes les plus radicales génèrent parfois plus de mal que de bien. Passage en revue.

ENERGIE

- L'impact des réglementations défendues par les écologistes sur les coûts de l'énergie

Alexandre Baumann : En matière d'énergie, on sait que le lobby pseudo-écologiste tue. Une simple règle de 3 suffit à s'en convaincre : le charbon est l'énergie la plus meurtrière, 24.6 décès/TWh produits, contre 0.03 pour le nucléaire et 1.3 pour l'hydraulique ([OurWorldInData](#)). En 2010, le charbon et la lignite représentaient 262,9TWh et le nucléaire 140,TWh. En 2015, c'était respectivement 272,2 et 91,8. En fermant des réacteurs, ils ont donc **tué 1185 personnes** $((140-91.8)*24.6)$ cette année-là. En 2022, il y avait 179.9TWh de charbon/lignite et 34.7TWh de nucléaire : **2590 morts**.

Par un calcul plus complexe, des chercheurs ont publié en 2019 dans un institut allemand (IZA, Institute of Labor Economics) un article (Neidell et al. 2019). Après [l'accident](#), le Japon ayant arrêté brutalement ses réacteurs nucléaires, ils ont pu étudier clairement les conséquences. Le prix de l'électricité a augmenté. Les chercheurs ont comparé l'évolution

de la mortalité dans les préfectures plus froides avec celles des préfectures plus chaudes. Ils concluent que l'augmentation du prix de l'électricité a causé au moins **1280 morts par an** sur la période 2011-2014.

Les conséquences du recul du nucléaire sont difficiles à estimer. En forte expansion, elle aurait pu se répandre dans le monde et commencer à assainir l'énergie de nombreux pays. Le lobby antinucléaire a stoppé net son élan, alors que les économies d'échelle auraient rendu cette énergie déjà rentable encore plus abordable. Sans compter qu'on aurait 10 ans d'avance sur les [petits réacteurs modulaires](#).

On peut aller plus loin : est-ce que la Russie aurait attaqué l'Ukraine si elle n'avait pas eu l'emprise qu'elle avait sur l'Allemagne ? Les dégâts économiques sont aussi massifs : l'industrie allemande s'effondre sous le poids du prix de l'énergie. Quel est l'impact social de cet effondrement ? Les [antinucléaires](#) n'ont pas que fait fermer des centrales, ils ont paralysé une industrie toute entière (sauf en Chine ...). Je pense qu'en l'état des connaissances, on ne peut que sous-estimer l'impact désastreux des antinucléaires sur la société.

Samuel Furfari : Les écologistes partent toujours du principe qu'ils veulent faire le bien à travers les réformes et les mesures qu'ils souhaitent mettre en place, mais ils ne se rendent pas compte que le monde est extrêmement complexe, notamment sur les enjeux énergétiques. Ils ne perçoivent qu'une partie de la réalité sur laquelle leurs idées vont s'appliquer, en ignorant tout le reste, y compris parfois des arguments scientifiques. Le monde globalisé, extrêmement complexe, et le simplisme appliqué par les écologistes au cours des vingt-cinq dernières années nous ont conduits à la catastrophe actuelle. Il est trop facile de convaincre les citoyens sur la base d'un discours simpliste, en jouant sur la naïveté de ceux qui reçoivent ce message, pour ensuite imposer des politiques qui ont détruit notre économie.

Concernant l'exemple des énergies renouvelables, l'argument avancé était d'expliquer que le vent ne coûte rien, que plus personne n'aurait besoin de pétrole du Moyen-Orient ou de charbon venu d'Australie et surtout que l'on allait pouvoir se passer de l'horreur suprême : l'énergie nucléaire. L'énergie devait devenir bon marché grâce à ces politiques énergétiques et aux nouvelles normes imposées par les écologistes en matière de transition et de politique énergétique, le tout sans nucléaire.

Pourtant, les résultats sont bel et bien là. Les prix de l'électricité ne cessent d'augmenter, et notre économie décline. La France est la dernière de la classe en matière de croissance. Le reste du monde se développe, mais l'influence de cette vision idéaliste et complètement erronée a détruit l'économie du pays. J'ai exposé cette réalité dans mon livre "Énergie, mensonges d'État", à une époque où personne n'en parlait encore. Mais aujourd'hui, le rapport de Mario Draghi le dit clairement. Les pays européens ont perdu leur compétitivité à cause des politiques écologistes, notamment en matière d'énergie. Les écologistes se sont

tellement trompés que le nucléaire est de retour en Europe malgré 30 années de désinformation.

La situation est dramatique. Il faut revoir toute cette stratégie. Ce changement est en train d'émerger. Une bascule est à l'oeuvre. Il devient impossible de cacher l'ampleur des conséquences engendrées par les politiques écologistes.

Les mauvaises décisions ont été prises par les écologistes mais « les écologistes de tous les partis » ont suivi. Tous les partis ont cru à cette utopie de l'écologie. Il ne s'agit donc pas seulement des écologistes : dans tous les partis, même au Rassemblement National ou chez Les Républicains, il y a des hommes et des femmes politiques qui adhèrent à cette écologie. Il y a donc une véritable responsabilité collective. Et c'est ainsi dans tous les États membres de l'Union.

- Le moratoire complet sur toutes les centrales nucléaires au Japon, après la catastrophe de Fukushima, et comment la hausse des prix de l'électricité ont tellement augmenté que de nombreuses personnes ont renoncé à se chauffer, ce qui a entraîné une surmortalité

Samuel Furfari : Ces dérives et ces risques liés aux normes écologistes durent depuis longtemps. J'ai moi-même travaillé, au sein de la Commission européenne, sur la pauvreté énergétique. A l'époque, dans certaines régions de l'UE, notamment dans le Nord du Royaume-Uni, les habitants ne pouvaient pas se chauffer à un prix abordable. Cela concernait des maisons anciennes, qu'il n'était pas possible de raser. Cela posait un vrai problème.

Ce sujet a été assez négligé au sein de l'Union européenne mais il est revenu sur le devant de la scène après l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, où la pauvreté énergétique était encore plus marquée. Dans les pays baltes, par exemple, l'énergie était autrefois gratuite ou presque. Et soudain, ces populations ont dû payer leur énergie au prix du marché. Ce fut un choc extrêmement violent. Les habitants n'avaient plus les moyens de se chauffer, de payer leurs factures. Il y a eu des milliers de morts. C'est à ce moment que la notion de « précarité énergétique » s'est retrouvée au coeur des préoccupations. Cela fait aujourd'hui partie des préoccupations de la Commission européenne. Ce n'est pas évident car cela n'intéresse pas tous les États membres et de plus dans le cadre du marché intérieur de l'énergie il est difficile d'agir. De sorte que face à la pression écologique qui veut cacher ce problème qui résulte du prix élevé de l'énergie qu'ils ont créé, ce sujet a été mis en sourdine. La priorité restait toujours les énergies renouvelables. Il est vraiment dramatique d'avoir adopté une vision manichéenne de la politique énergétique, en laissant des gens souffrir et mourir du froid.

- Le manque de climatisation et l'interdiction d'utiliser les pompes à chaleur réversible

Alexandre Baumann : On sait que le manque de climatisation tue. Une étude sur les villes japonaises observe que **36-47% des décès liés à la chaleur** pourraient être évités avec la climatisation (Chua et al. 2023). Une étude épidémiologie conduite sur 41 hôpitaux portugais et 2093 patients observe que la climatisation a, lors d'une canicule en août 2003, **réduit la mortalité de 40%**. (Nunes et al. 2010) Une étude américaine va encore plus loin : les chercheurs observent que la mortalité lors de chaleurs dépassant 80°F (26.7°C) avait **diminué de 75%**, essentiellement après 1960, et imputent ce changement essentiellement à l'air conditionné. (Barreca et al. 2016)

Dans sa synthèse "[La clim n'est pas un crime](#)", Antoine Copra souligne qu'en France, "*on meurt plus de la chaleur qu'au Mexique ou aux Philippines*" et rappelle aussi que la chaleur diminue les performances au travail (env.-15% à 34°C).

Néanmoins, je ne crois pas que le manque de climatisation résulte de la réglementation. Le DPE l'avait défavorisé pendant un temps, mais les dernières versions ne la pénalise pas. C'est surtout un choix politique et moral : la climatisation est vue comme mauvaise et favorisant les problèmes respiratoires. Surtout, c'est l'un des diables de la pseudo-écologie : non seulement elle est électrique (et l'électricité étant nucléaire, c'est mal, même si c'est justement l'un des rares usages où le solaire est parfaitement adapté), mais en plus elle permet de rendre très supportables les effets du dérèglement climatique. C'est pour cela qu'elle est l'objet d'un dénigrement constant, qui va reprendre une antipathie ancienne et plus diffuse. Ainsi, "[il n'y aura pas de clim dans la plupart des chambres du futur CHU de Nantes](#)".

Notons que c'est un des aspects où la **dimension aristocratique** de la pseudo-écologie ressort. Par exemple, les locaux de franceinfo, un média très pseudo-écologiste, sont climatisés et en ont tellement besoin que la chaîne a été fermée [quand leur clim est tombée en panne](#). De même, l'académie du climat est [dotée de climatiseurs](#) et il semblerait que le [siège d'EELV](#) aussi (à confirmer) ... Respecter le dogme, c'est pour la plèbe.

Samuel Furfari : Certains écologistes - et cela concerne l'ensemble des partis - ont nié la réalité. Nous avons évoqué les cas des personnes qui meurent de froid, mais il en va de même pour celles qui meurent de chaud, notamment les personnes âgées, très vulnérables face aux fortes chaleurs. Dans les EHPAD, la climatisation est une nécessité élémentaire. Nous ne sommes plus au XIX^e siècle, nous vivons au XXI^e siècle, et nous disposons de technologies capables de garantir une bonne qualité de vie aux personnes âgées, notamment grâce aux pompes à chaleur réversibles. Mais les écologistes refusent d'en tenir compte. Ce n'est pas ce qui les intéresse. Il y a une forme de négation de la réalité. Heureusement, certains commencent à se détacher de cette idéologie écologiste extrême.

Il y a toutefois un autre problème dont on parle très peu : les entreprises européennes spécialisées dans la fabrication de pompes à chaleur sont aujourd'hui en grande difficulté. Elles risquent de devoir fermer en raison de ces politiques qui détruisent notre économie.

Ainsi, si un jour il fallait installer massivement des pompes à chaleur, elles viendraient exclusivement d'Asie et non plus d'Europe. Cette situation est dramatique.

- Impact des éoliennes et des panneaux solaires sur la vie animale terrestre, aérienne ou marine

Samuel Furfari : Dès le développement de l'énergie éolienne, de nombreuses personnes ont protesté contre son intrusion visuelle, mais également contre ses impacts sur la faune. Évidemment, tout cela a été systématiquement minimisé, car il fallait à tout prix défendre les énergies renouvelables pour tuer l'énergie nucléaire. Mais il est évident que des oiseaux meurent régulièrement à cause des pales en rotation et des organisations font un travail remarquable et minutieux pour dénoncer cette hécatombe.

La question a été étudiée à plusieurs reprises, mais les résultats ont toujours été mis de côté car ils dérangeaient les responsables politiques, y compris les écologistes de tous les partis. N'est-ce pas paradoxal que ceux qui prétendent défendre la nature ne se soucient pas des oiseaux ?

Tout le monde a refusé de voir la réalité. Il est temps de ressortir les études, dont certaines datent de plus de quinze ans, qui ont clairement mis en évidence les dégâts causés. Encore une fois, l'idéologie a empêché une évaluation objective des effets des éoliennes.

ALIMENTATION - AGRICULTURE

- Les normes sanitaires sur les ventes en vrac, les produits artisanaux et le bio alimentaire mal encadré

André Heitz : Éliminons de cette question la référence aux écologistes : il y a dans nos sociétés des tendances lourdes qui ne sont pas, ou plus, les marqueurs d'un seul parti politique.

Le vrac peut être géré de manière à ne pas introduire de risque alimentaire supplémentaire. Il pourrait même être avantageux si les achats sont limités aux besoins du moment et qu'on évite les fonds de paquets qui traînent dans un placard. Mais parviendra-t-il à séduire les consommateurs *lambda* ?

Pour le bio, nous disposons de suffisamment d'expérience. Clairement, il augmente certains risques – présence de micro-organismes pathogènes, de mycotoxines, de datura...

Mais tout aussi clairement, nous savons gérer ces risques, ne serait-ce que par le retrait des produits non conformes aux exigences sanitaires et à la réglementation.

La problématique est similaire pour des produits qui s'écartent des « *meilleurs standards de l'hygiénisme* » comme les produits au lait cru ou les charcuteries sans nitrites (qui posent d'autres problèmes sanitaires, d'où mes guillemets) et autres produits sans conservateurs.

Les produits artisanaux sont une autre source de préoccupation. Il en est de même pour la restauration et l'hygiène dans les cuisines et les installations frigorifiques. Quant aux fabrications maisons, elles passent largement sous les radars.

Il est très difficile de se faire une vue d'ensemble de la situation. Il n'y a pas, à ma connaissance, de statistiques comparatives sur les retraits de produits pour des raisons sanitaires. Les réfractaires au bio pointeront du doigt les retraits qui semblent proportionnellement plus nombreux... et les adeptes du bio, les retraits de produits conventionnels pour cause de dépassement de limites de résidus.

Restent les « *accidents* ». Aucune filière n'y échappe.

Mais puisque les prosélytes du bio aiment à vilipender le conventionnel, rappelons que la [dernière grande catastrophe sanitaire européenne](#) a porté sur des graines de fenugrec germées bio d'un producteur allemand contaminées par une souche pathogène d'*Escherichia coli*. Elle fit 53 morts. Pour l'anecdote, les médias français ont cessé d'annoncer le nombre de victimes quand les soupçons ont commencé à porter sur un produit bio plutôt que du concombre espagnol.

En France, un cas maintenant largement oublié est celui du « *pain maudit* » de Pont-Saint-Esprit, de l'été 1951. Il causera notamment la mort de cinq ou sept morts et l'internement d'une cinquantaine de personnes dans des hôpitaux psychiatriques. La cause la plus probable est la contamination par l'ergot du seigle, un champignon pathogène.

- Le refus de pesticides et d'insecticides qui exposent à de potentielles pénuries alimentaires

André Heitz : L'hystérie anti-pesticides – qui, encore une fois, dépasse largement le cadre de la mouvance politique écologiste – occulte le fait que les produits de protection des plantes ont vocation à sécuriser la qualité, en particulier sanitaire, des produits et pas seulement le rendement des cultures d'une agriculture taxée par dénigrement de « *productiviste* ».

Les « *accidents* » devraient nous rappeler que la sécurité sanitaire des aliments n'est pas un acquis qui nous permettrait de jeter aux orties un contributeur essentiel de cet acquis.

Mais il y a aussi une partie cachée, occultée ou ignorée. La médiasphère bruisse aux mots « *pesticides* » et « *résidus de pesticides* ». En revanche, on ne s'interroge pas sur les effets

sur notre santé des mycotoxines, potentiellement plus présentes dans des produits « *bio* » (et **effectivement pour la patuline dans les jus de pomme**).

Illustrons encore le propos par le cas de la noisette : les piqûres de la punaise diabolique lui donnent un très mauvais goût... mais n'y a-t-il pas aussi un élément préjudiciable à notre santé ? On préfère aujourd'hui diaboliser l'acétamipride !

Question pénuries alimentaires, il suffit de savoir, par exemple, que le rendement moyen du blé « *conventionnel* » se situe en France à un peu au-dessus de 70 quintaux à l'hectare, celui du blé « *bio* » aux alentours de 30. Il faut donc plus de deux hectares de « *bio* » pour nourrir autant de monde qu'un hectare de « *conventionnel* ». Et c'est ici sur la seule base de la comparaison des rendements. Il y a d'autres contraintes et d'autres facteurs. Ainsi, les blés trop pauvres en protéines, inaptes à la boulangerie, et les blés trop chargés en mycotoxines (« *bios* » ou non) partent à l'alimentation animale, voire à la cartonnerie.

Les projets européens de « *farm to fork* » (de la ferme à la table) ont été évalués par diverses institutions qui ont projeté des réductions de la production à deux chiffres – 15 % étant souvent avancé. D'aucuns ont fini par comprendre à Bruxelles qu'on faisait fausse route. Mais il reste nombre d'irréductibles de la naïve bien-pensance.

Pour conclure, selon un mot célèbre de Pierre Rabhi, « *La nourriture aujourd'hui est tellement toxique que, quand on se met à table, plutôt que de souhaiter "bon appétit", on devrait se souhaiter "bonne chance".* »

Nous n'en sommes pas là et, sauf accident, n'y serons pas même avec les velléités d'extension des lubies écologiques, pseudo-écologiques et alimentaires.

Il arrive toujours un moment où on se heurte au mur des réalités. La question est de savoir si, ne s'arrêtant pas devant, on veut se faire mal, ou vraiment mal. Les controverses sur la loi Duplomb pourraient être une occasion de déplomber le débat et de déciller les yeux. Encore faut-il des courageux pour faire preuve de pédagogie.

LOGEMENT- BATIMENT

- Les constructions bioclimatiques inadaptées au climat

Alexandre Baumann : En soi, une construction "bioclimatique" est justement censée pouvoir s'adapter, être vraiment conçue pour. Par exemple, les pergolas bioclimatiques vous permettent d'avoir un toit plus ou moins ouvert pour être plus ou moins exposé au soleil. Ce n'est pas juste un aspect, c'est quelque chose qui le définit. Et cela n'exclut pas l'utilisation, par exemple, d'une pompe à chaleur.

Dans le cas de la gare de Nantes, le terme semble utilisé assez légèrement. Le terme fait sans doute référence aux débords de toit ("casquette"), une stratégie classique pour limiter

l'ensoleillement des verrières en été tout en laissant passer le soleil. Néanmoins, elles semblent inefficaces (d'habitude c'est plutôt [quelque chose de continu](#)) et ce n'est qu'un geste secondaire comparé à la question de la masse. En effet, c'est la masse des parois qui fait qu'il fait toujours bon dans les maisons avec de gros murs. Or, pour les parois extérieures, on a ... des vitres. Donc toute la chaleur passe, 0 déphasage thermique. Idem pour le toit, qui a l'air d'être une simple plaque : aucune masse, aucun déphasage. C'est juste une serre, littéralement.

S'agissant de la réglementation environnementale du bâtiment, le seul problème que je vois au niveau du logement est l'interdiction de location des passoires thermiques. Dans un contexte de tension sur le marché locatif dans de nombreuses grandes villes (surtout Paris : la perte de surface habitable coûte très cher), je doute de l'opportunité de la démarche et crains qu'il n'y ait des conséquences socio-économiques négatives qui passeront sous les radars. Mais c'est plus une question économique qu'environnementale ou sanitaire et cela reste ouvert à débat.

NORMES POUR LES COMMUNES

- Les réglementations sur la biodiversité qui empêchent les communes d'entretenir correctement certains lieux entraînant de potentiels risques d'inondation et des risques d'incendies ?

Alexandre Baumann : La responsabilité des réglementations environnementales est régulièrement été pointée du doigt lors des inondations en cela qu'elle rendrait difficile l'entretien des cours d'eau.

Déjà en [novembre 2017](#), un sénateur, Cédric Perrin, évoquait l'incohérence de cette réglementation :

"À titre d'exemple, un maire du Territoire de Belfort a été condamné pour avoir nettoyé le lavoir communal sans détenir le récépissé de déclaration de la direction départementale des territoires (DDT), et ce alors que cette opération de curage était nécessaire pour prévenir les inondations. Elle a par ailleurs été réalisée de manière à ce que les incidences sur le milieu aquatique soient minimales et réversibles. Cette commune de 450 habitants n'était également pas en mesure de s'acquitter du coût exorbitant de 27 000 euros pour constituer le dossier environnemental nécessaire à l'instruction de la demande par la DDT. Aussi, si le code de l'environnement condamne ces faits, le code général des collectivités territoriales impose aux maires de tout mettre en œuvre pour prévenir les inondations. "

Suite aux inondations dans le Nord Pas de Calais fin 2023-début 2024, un rapport sénatorial avait approfondi le sujet. L'importance de l'entretien des cours d'eau avait été réaffirmée, mais la portée du mauvais entretien dans ces épisodes a été relativisée, jugeant *"que le manque d'entretien des réseaux hydrauliques permettant l'évacuation des eaux vers la mer*

*n'a pas été la cause des inondations survenues dans le Nord et le Pas-de-Calais, le facteur déclenchant ayant été l'**ampleur des précipitations**, causant des crues dépassant très largement les niveaux centennaux et la capacité des ouvrages de protection.* "Je ne trouve pas le propos très clair : la question n'est pas "est-ce qu'il y aurait eu inondation si les canaux étaient bien entretenus", mais "est-ce que l'inondation a été aggravée par le manque d'entretien". Le curage des cours d'eau systématique, consistant à retirer tous les sédiments en ne laissant que le profil initial du cours d'eau, est critiqué, au profit du simple entretien, qui ne retire que ce qui est nécessaire pour restaurer le libre écoulement de l'eau. La conclusion est que les mesures à prendre dépendent du contexte.

Néanmoins il est ensuite précisé que le curage est bien sujet à des formalités administratives et qu'un décret du 31 janvier 2024 *"a simplifié la procédure administrative applicable aux opérations de curage ponctuelles"*, en faisant un régime de déclaration préalable. Le rapport évoque ensuite une dérogation en cas d'urgence (parce qu'évidemment la prévention des inondations relève de "l'urgence" ...). Puis, que l'incompréhension de la loi a un impact réel :

*"Ce **sentiment d'opacité** vaut également pour le **champ des travaux** qui peuvent ou non être conduits dans le cadre de la **procédure d'urgence** prévue à l'article R. 214-44 précité. Face à cette **incertitude**, des élus rencontrés par les rapporteurs ont fait part d'une tendance, parmi eux, à **privilégier l'inaction** par crainte de faire l'objet de **procédures contentieuses** en cas de **mauvaise application des procédures « loi sur l'eau »**."*

Ainsi, tout en sembler dédouaner la réglementation sur les cours d'eau et son impact négatif sur l'inondation, les éléments soulevés montrent au contraire sa responsabilité dans l'ampleur de cette dernière.

Il y a aussi la question du **pastoralisme**. En effet, le bétail permet de limiter le développement de la végétation et donc les incendies. Un [rapport sénatorial](#) l'a relevé en 2022 :

*"La France a connu un **accroissement de la quantité de combustible par la déprise agricole**, traduisant l'abandon décidé ou subi des terres agricoles, au profit de friches ou d'accruées forestières. Outre l'effet de la déprise sur la quantité de combustible, il faut ajouter son effet de la déprise sur la structure de la végétation, en continu. De nombreuses études ont montré une hausse du risque d'incendie dans l'Europe méditerranéenne rurale, liée à des accruées forestières sur des terres anciennement agricoles ou pastorales [...]. [...] Comme le citait M. Jean-Louis Bianco dans son rapport de 1998, La Forêt : une chance pour la France, face au risque incendie, « le maintien d'une activité agricole, pastorale et forestière constitue la meilleure des préventions ». En zone méditerranéenne, « les quelques expériences menées montrent l'efficacité d'une « ligne Maginot agricole et pastorale » (...) constituées d'oliveraies, de vignes, d'amandiers, de figuiers ou de champs pâturés par des moutons ou des chèvres ». Le **pastoralisme**, en particulier, a longtemps contribué, grâce au pâturage des ovins, bovins et équins sur des itinéraires de transhumance, de créer une **discontinuité végétale** et de réduire le combustible,*

permettant à tout le moins de ralentir la propagation des flammes, sinon même de la bloquer."

En dégradant l'économie des agriculteurs et des éleveurs, les pseudo-écologistes favorisent cette déprise agricole. Surtout, en luttant pour le **développement du loup** (et s'attaquant aux éleveurs qui se défendent), les pseudo-écologistes mettent en danger d'extinction le pastoralisme.

Samuel Furfari : Il est affligeant de constater que les écologistes semblent considérer que, jusqu'à leur arrivée, nous étions tous des ignorants, et qu'eux ont apporté l'intelligence. Peut-être estiment-ils que le changement climatique rend intelligent.

Or pendant des générations, nous avons su entretenir notre environnement. En plus des cas des fossés, il faudrait aussi parler des bocages et de tout ce que l'être humain a mis en place pendant des siècles pour utiliser la nature avec sagesse. Si l'homme ne gère pas la nature, nous allons vite retourner à la brousse envahissante. Astérix vivait dans des forêts parce que les essarts créés par l'homme n'existaient pas encore. Je ne pense pas que nos concitoyens veulent retourner à l'époque d'Obélix.

« Les écologistes, de tous les partis », sont arrivés avec leurs dogmes et ont détruit cette sagesse ancienne. L'interdiction de pratiques de bon sens ont causé énormément de dégâts.

Aujourd'hui, la loi sur l'eau réintroduit l'autorisation des réservoirs d'eau – qu'on appelle « bassines ». C'est une évidence : sans réservoirs, les risques d'inondation augmentent.

Ces réservoirs permettent non seulement d'éviter les inondations, mais aussi de stocker l'eau pour l'irrigation agricole. C'est du simple bon sens. Partout dans les pays du Sud, on stocke l'eau. Dans tout le bassin méditerranéen, on utilise des citernes, car il est essentiel de préserver l'eau. Quand de fortes pluies surviennent, il faut pouvoir éviter les crues et économiser l'eau si vitale. La gestion de l'eau passe par les bassines. De même, les barrages hydroélectriques servent aussi à gérer l'eau. Au Portugal, dans la vallée du Sabor, ils ont créé d'énormes réservoirs pour stocker l'excès d'électricité dans une centrale de pompage. Je me suis occupé de ce projet car les écologistes portugais ont bloqué ce projet pendant des années.

Nous sommes allés beaucoup trop loin dans les politiques imposées par les « écologistes de tous les partis ».

Dans un monde complexe, il faut regarder la réalité en face. Il y avait en Europe un modèle à la pointe de l'innovation, du progrès, avec une qualité de vie jamais atteinte auparavant. Aujourd'hui, après vingt ans de politiques menées par les « écologistes de tous les partis », nous sommes devenus la risée du monde qui court vers le progrès. Je m'occupe surtout de géopolitique de l'énergie, et je suis effaré d'observer que nous sommes restés sur place, alors que partout ailleurs, il y a du progrès, de l'innovation, de la prospérité — et, paradoxe —

des conditions de vie meilleures, car ces progrès entraînent une amélioration de l'environnement et des conditions sociétales.

Ces mesures et ces normes écologistes ont détruit des vies, notre économie, notre potentiel de croissance, et même une génération entière qui ne pense plus qu'en termes de décroissance, alors que toutes les générations précédentes avaient pour ambition le progrès.

BIODIVERSITE

- La protection anti chasse qui aboutissent à privilégier des prédateurs ou des espèces dangereuses comme des sangliers dont la population n'est plus régulée

Samuel Furfari : Les écologistes ont toujours voulu soi-disant protéger la nature, et cela a conduit à interdire toute forme de régulation de la faune. Il est désormais interdit, par exemple, de se défendre contre l'invasion de renards ou de fouines. Les communes, les mairies expliquent qu'elles ne peuvent rien faire pour lutter ou endiguer ces espèces à cause des nouvelles normes de protection.

Les renards, les loups, les sangliers et autres prédateurs entrent désormais dans nos milieux urbains. Pourtant, les générations précédentes ont toujours refusé cela et se sont battues, pendant des siècles, pour protéger leur foyer, leur bétail, leur jardin, leur maison. Qui a raison ? Ces générations qui ont défendu leur cadre de vie, ou bien des écologistes déconnectés, qui ne connaissent rien à la nature et qui ne sont que des citoyens privilégiés parlant de sujets qu'ils ne maîtrisent pas ?

Notes de M. Alexandre Baumann :

- Neidell, M., Uchida, S., & Veronesi, M. (2019). Be cautious with the precautionary principle: Evidence from Fukushima Daiichi nuclear accident (IZA Discussion Paper No.12687). Institute of Labor Economics (IZA). IZA DP No. 12687, <https://docs.iza.org/dp12687.pdf>
- Chua PLC, Takane Y, Ng CFS, Oka K, Honda Y, Kim Y, Hashizume M. Net impact of air conditioning on heat-related mortality in Japanese cities. *Environ Int.* 2023 Nov;181:108310. doi: 10.1016/j.envint.2023.108310. Epub 2023 Nov 7. PMID: 37951014.
- Nunes B, Paixão E, Dias CM, Nogueira P, Marinho Falcão J. Air conditioning and intrahospital mortality during the 2003 heatwave in Portugal: evidence of a protective effect. *Occup Environ Med.* 2011 Mar;68(3):218-23. doi: 10.1136/oem.2010.058396. Epub 2010 Oct 4. PMID: 20921273.
- Barreca, A., Clay, K., Deschenes, O., Greenstone, M. & Shapiro, J. S. Adapting to climate change: The remarkable decline in the US temperature-mortality relationship over the twentieth century. *J. Political Econ.* **124**, 105–159 (2016). <https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/684582>

